

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XIII - Numéro 24 Décembre 2022 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

1. Républicanisme kantien et solidarité universelle, Éric Inespéré KOFFI	1
2. Les antivax Covid-19 : de l'autopsie d'une société en crise à l'urgence d'une pédagogie bioéthique, Tiéba KARAMOKO	19
3. Concrétisation des moyens techniques de production : vers une crise de l'emploi, Kassi Magloire GNAMIEN	37
4. Immigration Sud-Nord : vers un exotisme an-éthique, Konan David KOFFI	57
5. Les semences agricoles génétiquement modifiées et le monde paysan en Afrique : la crise de la coexistence (Cas du Burkina-Faso), Ange ABLO	77
6. Représentations sociales et facteurs de démocratisation de l'enseignement de la musique en Côte d'Ivoire, Ouologo Jonathan OUATTARA	95
7. L'héroïsme féminin dans <i>Une si longue lettre</i> de Mariama BÂ et la révolte d'<i>Affiba</i> de Regina YAOU, Zahui Gondey AHIDJE TOTI	117

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

Perspectives Philosophiques n°024, Quatrième trimestre 2022

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

L'HÉROÏSME FÉMININ DANS *UNE SI LONGUE LETTRE DE MARIAMA BÂ* ET *LA RÉVOLTE D'AFFIBA* DE REGINA YAOU

Zahui Gondey AHIDJE TOTI

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ahidjezahuitoti@yahoo.fr

Résumé :

Cette étude se fixe comme objectif de traiter la représentation des femmes dans deux œuvres à travers lesquelles les femmes s'illustrent par leur bravoure, défiant parfois l'autorité masculine. Les romans choisis sont tous axés sur une interprétation et une représentation du vécu quotidien de la femme africaine. L'état de la femme vient à témoigner de la réalité sociale avec toute la violence continuelle et manifeste. Elle a analysé les rapports sociaux qu'établissent les personnages ou les groupements sociaux entre eux.

Mots clés : Argent, Bâ Mariama, héroïsme féminin, instruction, La Révolte d'Affiba, Mariage, Une si longue lettre, Yaou Régina.

Abstract:

This study aims to treat the representation of women in two works through which women are illustrated by their bravery, sometimes defying male authority. The selected novels are all centered on an interpretation and a representation of the daily life of African women. The state of woman comes to bear witness to social reality with all the continual and manifest violence. She analyzed the social relationships established by the characters or the social groupings between them.

Keywords : Money, Bâ Mariama, female heroism, education, La Revolte d'Affiba, Marriage, Une si longue letter, Yaou Régina.

Introduction

Les luttes émancipatrices menées par les peuples noirs ont abouti aux indépendances politiques, pour la plupart des pays africains, dans les années 1960. Cette période était présentée comme un nouveau point de départ et une véritable source d'espoir pour ces peuples jadis exploités par le système colonial. De nombreux écrits d'auteurs africains en témoignent. Mais, le

départ du colonisateur ne semble pas avoir résolu la question de la liberté des Noirs à cause du fossé qui existe entre ces peuples-là et leurs nouveaux dirigeants, eux, caractérisés par toutes sortes et formes d'expressions de violences. Cette nouvelle situation à laquelle Noirs sont confrontés a alimenté des débats et amené d'autres auteurs, surtout de certains romanciers postcoloniaux à faire la satire de la société africaine postcoloniale. Ces derniers ont traduit leur désarroi et celui de leurs congénères face à ce nouveau phénomène qui mine l'Afrique au lendemain des indépendances. Mais, un fait est à faire remarquer en ce moment-là, il s'agit de la quasi absence de la femme sur la scène littéraire. Cette lutte était alors l'apanage des seuls hommes écrivains car, jusqu'à une date encore récente, la femme africaine était quasi-absente de la scène littéraire. En ces moments-là, les femmes, elles-mêmes étaient regardées par les hommes écrivains qui décrivaient leurs déboires et leurs conditions dans la société.

Mais avec le temps, l'on assiste à une fulgurante entrée de la femme sur la scène littéraire pour dénoncer les maux qui sont les siens et ceux de la société dans son ensemble. L'objectif visé par ces combattantes était, sans nul doute l'émancipation de la gent féminine africaine. Les écrivaines se sont attaquées à toutes sortes de maux qui, selon elles, constituent de véritables obstacles à la liberté et à l'émancipation de la femme africaine. De nombreuses années après les indépendances africaines et les différentes luttes des femmes pour l'amélioration leurs conditions de vie, l'on est en droit de s'interroger si la situation de celle-ci a changé qualitativement. Cela a aiguisé notre curiosité et suscité en nous une grande envie d'interroger quelques écrits d'auteurs féminins pour savoir s'il y a progrès, stagnation ou décadence de la situation de la femme africaine. Parmi les nombreux auteurs féminins qui ont abordé la question de la condition de la femme africaine, Mariama Bâ et Régina Yaou sont à placer en première ligne. Nous avons alors décidé de nous appuyer sur leurs écrits, *Une si longue lettre* et *La Révolte d'Affiba*.

Nous envisageons ainsi, montrer comment se manifeste la transgression de certains aspects de la tradition africaine par les personnages féminins dans les différents romans ; se demander s'il y a progrès ou au contraire décadence au

niveau de la condition de l'Africaine aussi bien dans la société traditionnelle que dans la société contemporaine. Ce sujet suscite bien évidemment des interrogations : Qu'est ce qui, dans leur action, fait-il des personnages de ces romans d'auteurs féminins des héroïnes ? Cette question guidera notre réflexion dans laquelle nous allons nous employer à démontrer la volonté de la femme africaine désireuse d'affirmer son identité. Cette étude vient compléter et enrichir les travaux qui existent dans ce domaine. La tenue d'un discours masculin sur la femme dans les écrits d'auteurs masculins ne date pas d'aujourd'hui. Seulement, le discours a changé de contenu d'une génération à une autre. Le problème de sa représentation ne pourra être étudié de manière adéquate que si l'on ne se limite pas dans la démarche à une quelconque école critique. La diversité des outillages sera au contraire, d'un grand intérêt. En raison des influences de l'espace occidental et de l'évolution du monde, les différents personnages étudiés ont une autre perception et conception du monde, mieux du mariage, de l'instruction et du pouvoir financier. Ces trois points constituent justement les aspects de la manifestation de ce féminisme.

1. L'expression du l'héroïsme à travers les conceptions des relations matrimoniales par les personnages féminins

Ramatoulaye, femme intellectuelle a fait son propre choix au détriment de celui de ses parents en la personne de Daouda Dieng. Elle préférerait Modou Fall l'homme à l'éternel complet Kaki. Son mariage n'avait nullement l'approbation de ses parents. Sa meilleure amie, Aïssatou, qui occupait également la fonction d'institutrice comme elle a eu un mauvais départ au sujet de son mariage. Son mariage est traité de « controversé » en d'autres termes d'inconvenant. En fait selon la tradition il est inadmissible qu'un Toucouleur, c'est-à-dire son mari Mawdo Fall ne pouvait convoler avec une bijoutière Aïssatou. Et sa belle-mère d'ajouter :

La griotte porte bonheur. Mais une bijoutière !... Elle brûle tout sur son passage comme un feu de forge. Alors, la mère de Mawdo ... considérant ton mariage comme un problème dépassé, elle réfléchissait le jour, elle réfléchissait la nuit, au moyen de se venger de toi, la bijoutière (M. Bâ, 1979, p. 42-43).

Mariama Bâ laisse nous fait entendre par ces mots que dans un Sénégal moderne la tradition, par le biais des castes et du poids des parents est une

entrave au bonheur conjugal de la femme africaine. Au sein de la société traditionnelle la mère est dépositaire de la tradition. Pour cela, les normes sociales traditionnelles sont plus anciennes dans ses habitudes.

Dans ce roman, les faits ne manquent pas de dénoncer l'influence hypocrite que les mères ont sur le choix du conjoint de leur enfant ; leur obstination pour un mariage casté ou pour un mariage d'intérêt. L'ingérence des mères dans l'union de leurs enfants est un des facteurs qui favorisent la polygamie. La mère de Mawdo s'oppose au mariage de Mawdo et d'Aïssatou. Elle préfère que son fils se marie à une fille de la même classe que lui afin d'avoir toujours une emprise sur ce dernier ; elle a mis en œuvre une série de stratégies pour lui donner une seconde épouse : « Mon frère Farba t'a donné la petite comme femme pour me remercier de la façon digne dont je l'ai élevé. Si tu ne la gardes pas comme épouse, je ne m'en relèverai jamais. La honte tue plus vite que la maladie » (M. Bâ, 1979, p. 55). Ce passage enseigne sur la façon dont la mère de Mawdo a su imposer son choix. Cette seconde épouse, la petite Nabou en plus du fait qu'elle est intellectuelle comme Aïssatou parce que sage-femme de profession, a des origines royales. De surcroît, elle a été éduquée selon les principes de la mère de Mawdo. La présence de cette coépouse frustre Aïssatou qui sent ses intérêts menacés.

Malheureusement, elle décide de partir de son foyer avec ses quatre fils. Avec ces derniers elle ira vivre aux États-Unis à la suite d'une nomination à l'Ambassade du Sénégal dans ce pays. Cependant, l'on retient que pour un problème de caste corollaire de la tradition africaine, Aïssatou est privée du bonheur conjugal. Ramatoulaye, auteure de la lettre qui constitue l'intrigue du roman sera également victime de la tradition africaine dans son mariage. Dame belle-mère avec son envie d'intégrer une famille aisée fait pression sur sa fille Binetou afin que cette dernière accepte d'être la seconde épouse de Modou, conseiller technique du Ministre et mari de Ramatoulaye. Pour atteindre son objectif, Dame belle-mère joue sur le psychisme de sa fille. Les passages suivants qui émanent de Daba, la fille de Ramatoulaye, le prouvent :

Sa mère est une femme qui veut tellement sortir de sa condition médiocre qui regrette tout sa beauté fanée dans la fumée des feux de bois, qu'elle regarde

avec envie tout ce que je porte, elle se plaint en longueur de journée...Binetou, navrée épouse son vieux. Sa mère a tellement pleuré. Elle a supplié sa fille de lui donner une fin heureuse, dans une vraie maison que l'homme lui a promise. Alors, elle a cédé (M. Bâ, 1979, p. 48).

Cette situation est contraire au souhait réel de Binetou. Elle n'était pas du tout consentante pour cette union. Sous l'influence de sa mère, Binetou sacrifie sa jeunesse et contribue au malheur de Ramatoulaye en acceptant d'être la seconde épouse de Modou. Un constat est fait sur la condition de la jeune fille après les indépendances. Mariama Bâ nous montre à travers son roman que les nouveaux hommes appâtent les jeunes filles qu'ils convoitent avec leurs richesses. Ils savourent donc le plaisir d'épouser les femmes qu'ils désirent sans tenir compte de l'avis de leurs premières épouses. C'est à juste titre que Modou : « Ayant tiré Binetou du circuit scolaire, il lui versait une allocation mensuelle de cinquante mille francs comme un salaire » (M. Bâ, 1979, p. 42-43). Ce qui est remarquable dans le cas de Ramatoulaye, est que, contrairement à son amie Aïssatou, elle est restée dans son foyer et avec son mari qui l'avait abandonnée avant sa mort au profit de la seconde épouse. Elle qui s'était entièrement investie dans ce mariage selon ses propres dires : « Et dire que j'ai aimé passionnément cet homme, dire que je lui ai consacré trente ans de ma vie, dire que j'ai porté douze fois son enfant. L'adjonction d'une rivale à ma vie ne lui a pas suffi. En aimant une autre, il a brûlé son passé moralement et matériellement. » (M. Bâ, 197, p. 243).

Durant toute sa vie au côté de son mari Modou, elle avait agi conformément à sa conception du mariage : « Tu ignores ce que se marier signifie pour moi. C'est un acte de foi et d'amour, un don total de soi à l'être que l'on a choisi et qui nous choisit » (M. Bâ, 1979, p. 242). Sortie de cette déception, elle préfère rester sourde à la proposition alléchante d'être sa seconde épouse que lui fait Daouda Dieng cet homme riche, député et médecin. Elle tire leçon de sa situation et s'oppose catégoriquement à un mariage polygame :

Je ne peux t'offrir rien d'autre... L'estime ne peut justifier une vie conjugale dont je connais, tous les pièges pour avoir fait ma propre expérience. Et puis l'existence de ta femme et de tes enfants complique encore la situation. Abandonnée hier, par le fait d'une femme je ne peux allégrement m'introduire entre toi et ta famille (M. Bâ, 1979, p. 248).

Nonobstant cette position figée et souvent mal appréciée par la communauté sénégalaise, elle demeure convaincue que l'union entre un homme et une femme est le gage du bonheur d'une famille. C'est d'ailleurs ce qu'elle mentionne dans l'épilogue du roman :

Je reste persuadée de l'inévitable et nécessaire complémentarité de l'homme et de la femme. L'amour, si imparfait soit-il dans son contenu et son expression demeure le point naturel entre ces deux êtres...C'est de l'harmonie du couple que naît la réussite familiale. Ce sont toutes les familles riches ou pauvres, unies ou déchirées, conscientes ou irréfléchies qui constituent la Nation. La réussite d'une nation passe donc irrémédiablement par la famille (M. Bâ, 1979, p. 243).

En choisissant le Sénégal, notamment Dakar comme espace pour narrer son histoire, Mariama Bâ souligne le fait que cette partie de l'Afrique est profondément enracinée dans les valeurs traditionnelles rétrogrades. En dépit de l'instruction et de l'ouverture d'esprit des différents personnages féminins, elles sont victimes de la tradition africaine qui n'est pas favorable à l'évolution de la gent féminine. Et pour corroborer ce fait, elle souligne le rôle éminent de l'islam dans la subordination de la femme. L'islam est l'un des alliées de la polygamie. Alors, à l'annonce des secondes noces de Modou, une délégation constituée de Tamsir le frère aîné de Modou, de Mawdo et de l'imam s'est présentée devant Ramatoulaye pour lui transmettre la nouvelle. La présence de cet imam justifie que la religion musulmane reconnaît et soutient la polygamie. En effet, il prend la parole pour faire part des demandes, très froidement comme d'une chose naturelle à Ramatoulaye : « Quand Allah tout puissant met côte à côte deux êtres, personne n'y peut rien...Oui Modou Fall... n'a fait qu'épouser une deuxième femme ce jour. Nous venons de la mosquée du Grand-Dakar où a eu lieu le mariage » (M. Bâ, 1979, p. 241). En définitive, les misères que subissent les femmes dans la société sénégalaise en général et dans le ménage en particulier sont engendrées par la tradition figée, les religions aux lois phallogocratiques et le diktat de l'homme. Fort heureusement, la culture occidentale va ouvrir d'autres horizons à la femme. Effectivement, Ramatoulaye montre à son amie Aïssatou que l'école occidentale était un élément formateur face aux nombreuses vicissitudes de la vie qu'elles affronteront :

Aïssatou, je n'oublierai jamais la femme blanche qui, la première, a voulu pour nous un destin « hors du commun ». Nous étions de véritables sœurs destinées à la même mission émancipatrice. Nous sortir de l'enlissement des traditions,

superstition et mœurs, nous faire apprécier de multiples civilisations sans reniement de la nôtre, élever notre vision du monde, cultiver notre personnalité, renforcer nos qualités, mater nos défauts, faire fructifier en nous les valeurs de la morale universelle, voilà la tâche que s'était assignée l'admirable directrice (M. Bâ, 1979, p. 252).

C'est grâce à cette culture étrangère qu'elles ont pu assumer leur rôle de mères de familles dans des foyers monoparentaux ; elles ont bien assumé leur autonomie et supporté leur déception dues à l'échec de leur mariage. On perçoit les effets de la culture européenne à travers la manière de vivre de la nouvelle génération, notamment de la fille aînée de Ramatoulaye :

Daba, les travaux ménagers ne l'accablent pas. Son mari cuit le riz aussi bien qu'elle, son mari proclame quand je lui dis qu'il pourrit sa femme : Daba est ma femme. Elle n'est pas esclave ni ma servante ! Je sens mûrir la tendresse de ce jeune couple qui est l'image du couple telle que je la rêvais (M. Bâ, 1979, p. 130).

Daba ne se gênait pas à exprimer sa conception du mariage qui se rapprochait de plus en plus de l'étranger : « Le mariage n'est pas une chaîne. C'est une adhésion réciproque à un programme de vie. Et puis si l'un des conjoints ne trouve plus son compte dans cette union pourquoi devrait-il rester ?... La femme peut prendre l'initiative de la rupture. » (M. Bâ, 197, p. 101). L'auteure montre son espoir dans une Afrique nouvelle et propice au changement. Il souligne que dans un Sénégal profondément ancré dans la tradition, des jeunes africaines capables d'apporter une évolution dans la vision du mariage. Nous avons compris à l'analyse de ce roman que la culture occidentale avec son ouverture à la liberté et au partage est propice au progrès de la femme africaine notamment dans le domaine du mariage. Quant à la tradition africaine ses relents semblent encore empêcher la gent féminine de s'épanouir. À ce stade de notre analyse, nous allons porter notre regard sur l'œuvre de l'écrivaine ivoirienne Regina Yaou.

Pour mieux percevoir la conception traditionnelle du mariage et son influence sur Affiba, nous allons nous référer à l'exemple de ses parents. Toute société, quel que soit son niveau de développement, possède une organisation concrète et une vision du monde qui lui sont propres. La société traditionnelle africaine et plus particulièrement ivoirienne, n'échappe pas à cette norme ; elle est régie par des lois et des modes de pensées spécifiques : « Dans les sociétés traditionnelles

et plus particulièrement la société ivoirienne, le mariage est considéré comme une alliance entre deux familles, voire deux clans ou deux villages et non comme un acte social qui lie deux personnes » (R. Yaou, 1997, p. 53).

Le mariage, tel qu'il apparaît, engage une série de personnes. Voilà pourquoi après l'escapade de Koffi, le mari de Affiba, les membres de la famille Mensah Koffi et ceux d'Affiba étaient assis les uns en face des autres pour trouver une solution à la défection de Koffi : « Dans leur vie conjugale, chacun des partenaires a un rôle précis. L'homme qui est le chef de famille attend avant tout de la femme qu'elle contribue à faire prospérer son patrimoine économique. » (R. Yaou, 1997, p. 27-28). En retour la femme lui demande tout simplement de l'aimer, de subvenir à ses besoins d'être respectueux à l'égard de ses beaux-parents, et qu'ils aient de nombreux enfants. Une fois ses devoirs accomplis, l'homme ne se sent aucune dette envers son épouse et celle-ci ne doit rien exiger de lui mais, plutôt accepter ses faiblesses. C'est fort de ces faits que Gnamkè, mère d'Affiba en traditionaliste conseille sa fille ainsi :

Mon enfant, sais-tu que le mariage n'est pas un deuil ? Sais-tu aussi que la femme ne sera jamais, quoi qu'on fasse et dise l'égale de l'homme ? Chacun a ses tâches bien définies dans ce foyer et doit les accomplir. Ton mari ne te laisse pas dans le besoin, il fait tout pour ton confort et celui de votre enfant... Il faut sortir un peu du monde des livres Et vivre sur terre, en Afrique ici... La femme doit être plus tolérante... Les hommes, surtout lorsqu'ils sont jeunes, ne peuvent s'empêcher de courir les jupons ; mais ils finissent par se lasser absolument (R. Yaou, 1997, p. 138).

Selon ces propos, la femme doit s'asseoir tranquillement regarder les escapades masculines sans broncher dans la mesure où son mari prend soin d'elle. Tôt ou tard, il finira par s'assagir. D'ailleurs elle fait profiter de son expérience personnelle à sa fille : « Qu'est-ce que ton père ne m'a pas fait voir ? Aujourd'hui, où est-il toujours assis chez lui à me regarder comme si depuis trente ans que nous sommes mariés, il ne m'avait pas assez vue ! » (Regina Yaou, 1997, p. 153). Malgré ses conseils, sa fille campe sur sa position et ne se laisse guère influencer ; la mère s'en prend au père qu'elle accuse d'avoir mal élevé sa fille : « Il faut que tu donnes des conseils à Affiba !... Tu as voulu éduquer tes enfants comme des personnes appelées à vivre ailleurs qu'en Afrique. Tu vois maintenant ? » (R. Yaou, 1997, p. 153). La femme, selon la

tradition africaine ; est une perpétuelle victime qui doit subir l'infidélité de son mari. Au sujet du veuvage, la mort d'un être humain est toujours imputable à un autre au sein des sociétés africaines. Chez les Akan, il est établi que c'est la femme qui est responsable du décès de son époux. Celle-ci est dépouillée de ses biens et chassée de sa maison par sa belle-famille. Elle doit boire "le breuvage de la vérité c'est-à-dire se soumettre à une ordalie, pour attester non seulement son innocence mais aussi sa fidélité à l'époux défunt. Une fois cet acte accompli, la veuve élit domicile chez sa belle-famille jusqu'au jour fixé pour l'enterrement de son mari. Au nom de ces traditions, les beaux-parents d'Affiba viennent solliciter ses biens après le décès de son mari :

Ce qui est à notre frère est aussi à nous ; et à présent, il est à nous seuls. Non satisfait d'avoir toute seule jouit des richesses de notre frère, tu viens encore monter la garde ici après son décès au lieu de te rendre en veuve éplorée, chez les parents de ton mari, dès que celui-ci s'est éteint ! Mais sache que la bataille ne fait que commencer (R. Yaou, 1997, p. 138).

Ses propres parents ne sont pas d'accord qu'elle s'oppose à la tradition. Sa mère le dit en ces termes : « ... c'est la coutume et ce n'est pas toi Affiba, une petite fille comme cela qui va changer le cours des choses » (R. Yaou, 1997, p. 153). À travers l'attitude des parents d'Affiba notamment sa mère et celle de sa belle-famille, on constate que la culture africaine qu'il nous est donné de voir à une mauvaise influence sur l'évolution de la femme africaine. En cela qu'elle l'oblige à accepter sa situation de victime avec résignation. Affiba n'a pas cédé et ce, grâce à l'impact positif de la culture occidentale sur sa conception du mariage. Le mariage n'est plus une affaire entre deux lignages ou entre deux sociétés. Les parents ne sont pas forcément associés à cette prise de décision. Koffi et Affiba sont un exemple patent de ce changement en matière de mariage :

C'est au cours de ces manifestations qu'on lui présenta Koffi. Elle le trouva... bien. Koffi, lui fut moins réservé dans son jugement, à tel point qu'un mois après cette présentation, ils étaient fiancés. Comme Koffi avait obtenu une bourse pour l'étranger, de même qu'Affiba, ils se marièrent dès leur arrivée en France (R. Yaou, 1997, p. 8).

Ce fait laisse entendre que le choix n'a nullement été influencé par un quelconque parent et sous le coût de la tradition ; ils se sont mariés en France, loin du regard et de l'influence de la tradition africaine. Le mariage apparaît donc comme une association particulière au cours de laquelle chacun apporte

quotidiennement sa contribution tant morale, physique que financière. En tant qu'association, le ménage a besoin d'un chef. Mais cela n'implique nullement une subordination, une infériorité de l'autre. Ce titre de chef de famille attribué à l'homme n'est qu'honorifique dans la société moderne. L'homme n'est plus le maître absolu qui n'a que faire de l'avis de sa "douce moitié". Désormais les conjoints devraient être égaux. Le mari peut aussi bien donner à manger à sa fille à son fils que préparer le nécessaire pour la toilette de sa femme. Koffi l'a si bien compris lui qui fait manger sa fille Diane et fait couler le bain de sa femme. L'auteure, par l'image d'Affiba, traduit son regard sur le mariage moderne qu'il oppose au mariage traditionnel. Elle montre notamment que le premier est propice à l'évolution de la femme parce qu'il lui permet son épanouissement, sa liberté d'esprit et d'agir et son autonomie. L'éducation joue pour beaucoup dans la conception du mariage parce qu'Affiba a été élevée comme une occidentale, elle a fait ses études en France et s'y est mariée. Ces faits ne sont pas fortuits de notre point de vue. *La Révolte d'Affiba* traduit la colère, l'exaspération de moult femmes africaines qui s'insurgent contre la machine sociale africaine qui les brime et les asservit. En définitive, pour ces romancières, la culture africaine est négative pour la femme.

La tradition africaine a avili l'image de la femme africaine, elles approuvent le mariage comme un des moyens pour parachever l'émancipation de la gent féminine. Dans l'ensemble, sur la base de ces œuvres féminines, nous avons compris que du point de vue du mariage, la culture occidentale avec sa conception de l'amour et du respect des droits féminins, est la plus adaptée à l'évolution de la femme africaine. Grâce à elle, des femmes africaines sortent de leur carcan traditionnel pour mieux s'épanouir. Toutefois, le mariage n'est pas le seul élément susceptible de faire avancer la femme africaine. Il y a également la question de l'instruction. Alors quels impacts les cultures africaines et occidentales exercent-ils sur l'instruction de la femme africaine ?

2. L'expression du l'héroïsme à travers les conceptions de l'instruction par les personnages féminins

À travers *Une si longue lettre*, on apprend que l'implantation de l'école occidentale dans les mœurs africaines demande une marche en avant par le

rejet des pratiques perçues comme un frein à l'épanouissement de l'individu. Ainsi, les femmes formées aux écoles nouvelles refusent de se plier aux règles anciennes, au rôle secondaire que la tradition leur réserve. Par conséquent une rupture s'installe entre l'éducation reçue, l'ouverture au monde moderne et les pratiques d'un autre âge. Nous notons avec intérêt ce fait à travers ces propos de Ramatoulaye :

Libérée donc des tabous qui frustrèrent, apte à l'analyse, pourquoi devras-je suivre l'index de ma mère pointée sur Daouda Dieng, célibataire encore, mais trop mûr pour dix-huit hivernages (...) Notre mariage se fit sans dot, sans fastes, sous les regards désapprobateurs de mon père, devant l'indignation douloureuse de ma mère frustrée, sous les sarcasmes de mes sœurs surprises, dans notre ville muette d'étonnement (M. Bâ, 1979, p. 28-29).

Cette attitude découle des idées reçues de l'éducation occidentale. Ramatoulaye et Aïssatou ont reçu une éducation de la Directrice de l'École Normale. Cette dernière leur a enseigné un idéal féminin : servir la cause des femmes ce qui signifie promouvoir la femme africaine en l'aidant à refuser l'impérialisme de la tradition. C'est ainsi que la plupart des personnages féminins instruites dans l'œuvre, désobéissent aux remarques de leurs parents pour épouser l'homme de leur choix : Ramatoulaye et Jacqueline. Elles souhaitent appliquer leurs désirs sans aucune contrainte particulière. Même Aïssatou a ignoré les contraintes sociales pour s'unir à un Toucouleur alors qu'elle est une bijoutière, méprisant ainsi le problème de castes si cuisant au Sénégal. Cette dernière représente un modèle pour Ramatoulaye en raison de sa réussite sociale. C'est ce que nous dit Ramatoulaye ici dans sa lettre :

Les livres soudent des générations au même labeur contenu qui fait progresser. Ils te permirent de te hisser... Ce que la société te refusait ils te l'accordèrent : des examens passés avec succès te mènent toi aussi en France. L'école d'interprétariat, d'où tu sortis, permit ta nomination à l'Ambassade du Sénégal aux États-Unis. Tu gagnes largement ta vie. Tu évolues dans la quiétude, comme tes lettres me le disent (M. Bâ, 1979, p. 28-29).

Grâce à l'école, ces femmes ont pu progresser dans leur vie et assurer leur autonomie quand elles sont tantôt séparées de leurs maris, tantôt abandonnées par lui. Ce n'était pas facile quand on savait que la société sénégalaise voyait mal ces femmes instruites comme le témoigne ces propos de la mère de Mawdo Bâ, mari d'Aïssatou : « L'école transforme nos filles en

diabliques qui détournent les hommes du droit chemin » (M. Bâ, 1979, p. 30) et « En vérité, l'instruction d'une femme n'est pas à pousser et puis je me demande comment une femme peut gagner sa vie en parlant matin et soir » (M. Bâ, 1979, p. 111). Les propos de cette femme profondément attachée à la tradition montrent que la société sénégalaise n'était pas favorable à l'instruction de la femme africaine. Heureusement, les héroïnes de l'œuvre ont appris leur formation d'institutrice, formation qui leur a valu des postes de responsabilités. Nonobstant cette influence positive de la culture occidentale par le biais de l'école, Ramatoulaye en relève les tares. Elle qui avait accepté l'entrée du pantalon dans les garde-robes de ces filles. Notons ses réflexions sur la question du modernisme :

... J'eus tout d'un coup peur des affluents du progrès. Le modernisme ne peut donc être, sans s'accompagner de la dégradation des mœurs [...]. Le monde est à l'envers. Les mères de jadis enseignaient la chasteté. Leur voie autorisée stigmatisait toute « errance » extraconjugale. Les mères modernes favorisent les « jeux interdits » (M. Bâ, 1979, p. 139).

Ramatoulaye avait appris à ses dépens que rejeter totalement la tradition africaine au profit du modernisme pouvait avoir des conséquences dramatiques. Elle regrettait l'issue finale de son union avec son mari relevant de son choix personnel. Les enfants fumaient et même une tomba enceinte. Ces faits avérés démontrent que l'auteure veut nous laisser entendre que l'instruction n'est forcément pas bonne pour la femme. Même tout dans la tradition africaine n'est pas mauvais. Si l'instruction est capable de faire sortir la femme africaine des stéréotypes et de son état de victime certaines facettes de sa tradition peuvent l'aider. Il serait donc imprudent à une femme africaine d'ingurgiter et d'appliquer tout bonnement tous les aspects que lui présente la culture occidentale.

Toutefois, à s'en tenir à son œuvre, Mariama Bâ nous laisse entendre qu'une fois de plus, les us et coutumes africains entravent le progrès de la sénégalaise. Elle n'est pas la seule à le penser lorsqu'on s'en tient au roman de Regina Yaou. L'auteure nous présente encore l'image d'un personnage féminin très instruit. À l'entame du roman, cela faisait trois ans qu'elle était à Paris où elle faisait ses études. Affiba venait d'avoir sa Licence en Droit et occupait le

poste d'Inspectrice dans une Agence d'Assurances. Son niveau d'instruction a eu un effet bénéfique sur la réussite sociale de son mari Koffi parce que grâce à elle, il a ouvert un cabinet d'Ingénieurs conseils. Les tenants de la tradition n'étaient nullement opposés à son instruction contrairement au cas de Ramatoulaye comme nous l'avons vu plus haut. D'ailleurs son père infirmier à la retraite les avait soutenus financièrement elle et son mari lors de leur séjour étudiant en France. C'est vraiment un avantage considérable que cette femme à, elle qui vit dans l'espace ivoirien.

Cependant, son instruction sera un sujet d'achoppement entre elle et les traditionalistes au sujet de l'héritage. Elle connaissait la loi pour avoir fait des études juridiques et n'entendait pas se laisser déposséder de ses biens à la mort de son époux. Elle nous livre les raisons profondes de son combat : « Heureusement que je sais en mon for intérieur que mon attitude actuelle n'est pas la manifestation d'un penchant prononcé pour le matériel ; « je me bats contre le principe de dépouiller une femme dès l'agonie de son mari » (R. Yaou, 1997, p. 22). L'on comprend que ce n'est pas contre toute la tradition africaine qu'Affiba se ligue mais contre ses dérives concernant les droits successoraux. Ce n'est pas sans raison que l'auteure la fit faire des études juridiques pour démontrer qu'elle peut se défendre contre l'appareil social.

Même si elle semble être seule contre tous, y compris même ses propres parents d'autant plus que la loi est de son côté, elle a de sérieuses chances de remporter la bataille. Mais tel n'est pas l'objectif de l'auteure de savoir qui gagne entre traditionalistes et modernistes. Là n'est pas le débat. Regina Yaou en ne nous donnant pas l'issue de la bataille dans l'épilogue veut nous faire dans un premier temps la satire de la tradition africaine notamment dans le domaine de l'héritage. Elle relève le fait pour que la femme africaine puisse lever la voix contre cette tradition, le courage à lui seul ne suffit pas, il faut l'y adjoindre l'instruction.

Regina Yaou donne un modèle aux femmes africaines pour leur dire que ce combat n'est pas gagné d'avance vu la prédominance de la question de l'héritage dans les coutumes ivoiriennes. Comme Affiba s'est entourée de la police pour

surveiller ses biens, cela sous-entend que les autorités garant de la loi ne doivent aucunement laisser les femmes sans défense dans cette lutte. L'émancipation est un mouvement de libération de l'asservissement. Cette conception de la femme émancipée semble avoir été bien perçue par Mariama Bâ et Regina Yaou qui donnent à leurs œuvres une nouvelle portée. Les héroïnes sont présentées comme des femmes instruites qui sont à cheval entre la tradition et la culture occidentale. Elles reviennent au pays après avoir effectué des études supérieures en France. Les auteures proposent cette voie de retour pour leurs héroïnes pour s'ériger contre la fuite des cerveaux. Pour elles, une femme émancipée connaît son statut juridique et en jouit. La femme émancipée pousse l'homme à se résigner. L'acte le plus frappant qui prouve l'émancipation, de Ramatoulaye et d'Affiba est leur rejet des institutions patriarcales dont le symbole flagrant est la tradition africaine. Par leurs caractères et leurs instructions, ces dernières montrent qu'elles sont une projection que font les auteures des figures marquantes et actuelles de la gent féminine africaine.

Cette conception de la femme émancipée semble avoir été bien perçue par ces deux auteures. Elles présentent des personnages qui correspondent aux caractéristiques de ce genre de femme. L'instruction est en amont de l'émancipation en cela qu'elle participe à l'ouverture d'esprit et l'autocritique de la femme. La femme instruite est émancipée lorsqu'elle utilise son éducation pour se réaliser dans la société. Tout comme l'instruction, l'argent la clé de voûte de ce monde constitue un élément moteur dans l'évolution de la femme africaine qu'il s'agisse des deux cultures.

3. L'expression du l'héroïsme à travers les conceptions du pouvoir financier par les personnages féminins

Ramatoulaye décrit sa situation économique dès l'entame du roman suite au décès de son mari : « Issue d'une grande famille de cette ville, ayant des connaissances dans toutes les couches sociales, institutrices ayant des rapports aimables avec les parents d'élèves, je reçois les sommes les plus fortes et de nombreuses enveloppes » (M. Bâ, 1979, p. 15).

Si l'on tient à ces propos, nous pouvons dire que Ramatoulaye était autonome sur le plan économique à cause de son métier d'institutrice. Cependant, comme on le constate dans son cas la belle-famille appauvrit la femme et les enfants après le décès de leur fils : « Notre belle famille emporte aussi des chaises laborieusement complétées et nous laisse dans un dénuement total, nous qui avons besoin de soutien matériel » (M. Bâ, 1979, p. 53). Ce triste fait souligne que pour la tradition africaine, il est impossible qu'une femme bénéficie des fruits de son union conjugale. Cette culture empêche le progrès au plan économique de la femme sénégalaise en particulier et de la femme africaine en général. Il avait de surcroît emprunté « quatre millions » de francs pour envoyer sa mère et son époux à la Mecque. Après tant de vie commune ensemble, Ramatoulaye découvre l'égoïsme de son mari et de sa belle-famille. Heureusement, en tant qu'institutrice et plus tard Directrice d'école, elle s'en sort mieux sur le plan économique. Même si Mariama Bâ ne met pas l'accent dans son œuvre sur la part considérable de l'argent dans l'émancipation de la sénégalaise, il n'en demeure pas moins que l'argent représente un atout pour son projet.

L'auteure met en exergue les péripéties conjugales dues au problème de la polygamie. Néanmoins force est de constater qu'en conférant un statut d'autonome au plan financier, elle leur donne plus d'arme pour lutter contre leur victimisation. Ramatoulaye abandonnée par son mari et sa belle-famille, s'en sort elle et ses enfants parce qu'elle a un métier bien rémunéré, c'est le cas d'Aïssatou qui vit d'ailleurs aux États-Unis avec ses enfants à cause de sa fonction à l'Ambassade. L'indépendance économique permet à la femme de sortir de sa situation d'opprimée pour connaître une évolution. Si pour Mariama Bâ, la solution réside principalement dans l'union et l'entente du couple, il n'en demeure pas moins que la situation économique reluisante de la femme peut parer à toute éventualité. Et cette opinion est partagée par l'écrivain ivoirien Regina Yaou.

Dans l'œuvre, le personnage central assume la fonction d'inspectrice dans une maison d'Assurances. C'est le prototype de la femme moderne exemplaire. Elle est très économe comme l'attestent ces dires : « Non, chéri, je ne veux pas de

ce nouveau domestique protesta Affiba. Cela fait trop d'argent » (Régina Yaou, 1997, p. 33). Ces qualités de femme exemplaire se précisent notamment lorsqu'en six mois de travail, elle a permis à son mari d'ouvrir son cabinet d'ingénieurs conseils. Ensuite, elle avait fait terminer et meubler des dépendances dans la cour de leur villa. Enfin, elle se proposait de faire entreprendre des travaux d'agrandissement de la maison de ses parents et reversait régulièrement de l'argent sur le compte de sa fille Diane. L'argent qu'apportait Affiba à la maison concourait énormément au bonheur de la famille. Mais elle craignait que l'argent ne tourne la tête de son homme. Cette dernière s'appuie sur les coutumes pour la déposséder de tous ses biens. Elle traduit que son combat n'a pas de visées matérialistes, elle réclame ce qui lui revient :

Heureusement que je sais en mon fort intérieur que mon attitude actuelle n'est pas la manifestation d'un penchant prononcé pour le matériel ; je me bats contre le principe de dépouiller une femme dès l'agonie de son mari...Les femmes, qui n'exercent aucun métier rémunérateur et ne vivent que de revenu de leur mari, à la rigueur peuvent se laisser faire, quoi qu'elles ne le doivent pas. Mais nous qui, à la sueur de notre front, aidons nos hommes ! Je travaille ! J'ai gagné assez d'argent pour épauler mon mari dans l'acquisition de tout ce qu'ils convoitent à présent (R. Yaou, 1997, p. 15).

C'est la raison pour laquelle, elle traduit toute sa détermination à sa belle-famille en ces termes :

De plus en plus, des femmes et leurs enfants hériteront de leur mari et père, parce que dans tout ménage, la femme investit aussi et elle n'acceptera pas d'être dépouillée par des héritiers surgis d'on ne sait où ? Résignez-vous, je vous le conseille, les biens de Koffi ne seront jamais à vous. J'étais prête à continuer à vous aider financièrement, mais maintenant que je sais que vous voulez me jeter à la rue, il n'en sera plus question (R. Yaou, 1997, p. 15).

La situation d'Affiba nous laisse entendre que la tradition africaine abuse de la situation économique de la femme africaine. L'auteur nous a présenté une femme moderne, autonome et qui soutient son mari. Mais à la fin, à la mort de son mari, nul ne veut reconnaître ses sacrifices énormes. Si nous avons remarqué, Affiba dans ses propos emprunts de révolte utilise le plus souvent le pronom "nous" englobant la majeure partie des ivoiriennes qui vive sa situation. Ce roman est l'expression de la révolte de toutes les femmes victimes de l'exploitation économique de l'homme et de la société africaine. Avec ce roman s'élève la voix des sans voix pour s'ériger contre les aspects

rétrogrades de la tradition africaine. Regina Yaou a bien fait d'avoir choisi une femme moderne et autonome financièrement. Avec l'évolution de la société, cette femme peut et doit utiliser les droits que lui confère la loi pour jouir de ses prérogatives. Toutefois, l'indépendance financière de la femme moderne assortie de son instruction constitue un atout considérable pour assurer son progrès face aux déboires de la tradition africaine.

Conclusion

Cette réflexion a porté sur l'identification et l'analyse de quelques aspects de l'héroïsme dans le roman africain. Nous nous sommes appuyés sur deux romans. Nous avons procédé par une étude comparative. Ici, nous avons constaté que, contrairement à la culture africaine, celle de l'occident a fait évoluer la situation de la femme africaine dans sa conception des éléments tels que le mariage, l'instruction, et l'argent. Cette la culture occidentale a une influence positive sur le progrès de la femme africaine. La note positive qui ressort de cette analyse est que ces femmes se révoltent de plus en plus face à la société africaine et affûtent leurs armes pour se frayer une place dans les affaires publiques de leur pays. Au total, la défense de la femme a apporté de grands changements dans l'écriture romanesque négro-africaine francophone. L'émancipation de la femme africaine qui est le projet partagé par ces écrivaines à un lien étroit avec leur quête identitaire.

Références bibliographiques

BA Mariama, 1979, *Une si longue lettre*, Dakar, NEA.

CAZENAVE Jarmila, 1996, *Femmes Rebelles. Naissance d'un nouveau Roman africain au féminisme*, Paris, L'Harmattan.

CHEMAINDegrange, 1980, *Emancipation féminine et roman africain*, Dakar, Abidjan, Lomé, NEA.

DAGUI N'Gbabo, 1991, « La situation juridique de la femme en Afrique noire contemporaine, progression, Stagnation, ou régression », in *Revue Juridique et politique, Indépendance et Coopération*, Vol.45, N°2, pp.193-23.

YAOU Régina, 1997, *La Révolte d'Affiba*, Abidjan, NEA.